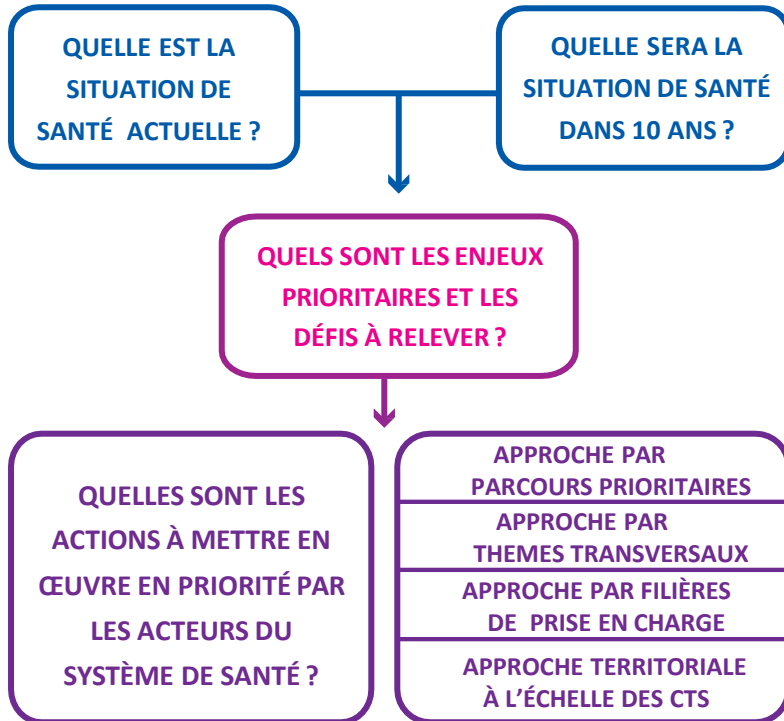




Le Projet Régional de Santé Pour la santé de 6 millions de personnes en Occitanie

Présentation au Conseil Départemental de la
citoyenneté et de l'autonomie du LOT
le 23/04/2018

Le PRS Occitanie : une construction régionale partagée en cohérence avec la Stratégie Nationale de Santé



① BILAN ET PERSPECTIVES

② ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELLES

③ PRIORITÉS ET PROJETS À DECLINER DANS DES FEUILLES DE ROUTE



Un constat : Une région marquée par de nombreux contrastes

Un territoire vaste avec une faible densité de population



- La région Occitanie est la **deuxième plus vaste région de France**
- Elle se compose de **13 départements** et **4 565 communes**
- La densité de population atteint **77 habitants au km²** contre 117 habitants au km² en France métropolitaine

Une croissance démographique dynamique et durable



- Entre 2007 et 2012, le solde migratoire s'élève à **40 400 personnes/an**
- Le solde naturel est également positif : + **10 700 personnes/an**
- Cette croissance démographique provient essentiellement de **l'attractivité** de la région

Une forte part de population âgée et dépendante



- La région Occitanie est un peu **plus âgée que l'ensemble du pays**
- Les **habitants de 65 ans et plus** y représentent **19,8%** de la population contre 17,1% pour la métropole
- **La part des bénéficiaires de l'APA** est **supérieure de 2,8 points** à la moyenne métropolitaine

Un constat : Une région marquée par de nombreux contrastes

Une personne
sur six en
situation de
pauvreté

De bons
indicateurs de
santé malgré
des disparités

Une importante
offre de soins
inégalement
répartie

- La région regroupe **4 des 10 départements les plus pauvres**
- Il existe de **fortes disparités concernant les taux de pauvreté**
- Les espaces ruraux éloignés des centres d'emplois et des grands pôles urbains concentrent le plus de pauvreté
- L'Occitanie est au **5^{ème} rang des régions à faible mortalité prématurée**
- Ce constat est **favorable en moyenne** mais les disparités territoriales sont marquées
- Une **corrélation forte** est observée entre la part de la population de **moins de 65 ans sous le seuil de pauvreté** et la **mortalité prématurée**
- Les **densités régionales des professions médicales et paramédicales** sont parmi **les plus élevées de l'Hexagone**
- Le territoire connaît une **forte variabilité des dépenses en ambulatoire**
- **L'offre de soin est inégalement répartie sur le territoire**, notamment en ce qui concerne les SSIAD et les EHPAD

Le Lot : Profil diagnostic

- **Une population de 173 648 habitants caractérisée par :**
 - Une faible densité
 - Un vieillissement important : 1/3 de la population a au moins 60 ans, en 2050, 47 % aura au moins 60 ans.
 - Une population qui décroît (- 3,0%) mais compensée par un flux migratoire (+0,4%) entre 2007 et 2012.
- **Un environnement globalement favorable à la santé :**
 - Une chance mais à préserver
 - Des enjeux locaux identifiés : Radon, anciens sites miniers, qualité de l'air.
 - Des enjeux nationaux à décliner pour le Lotois
- **Une démographie médicale qui peut devenir fragile au vu des départs à la retraite, avec des tensions dès aujourd'hui sur les spécialités.**
 - 167 Médecins généralistes (densité 96,5 versus France 89,7) mais une perte de 28% des médecins généralistes d'ici 2022.
 - 77 spécialistes (densité 44,5 versus France 82,9) et 23 qui arrêtent leur activité d'ici 2022.
- **Une offre en structures et services plutôt satisfaisante.**

Une ambition : mieux répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables

« Au regard des caractéristiques de la région Occitanie, l'ambition portée par l'ARS est de **MOBILISER les acteurs de santé et ses partenaires** pour davantage **prendre en compte les besoins des personnes les plus vulnérables** et **d'AGIR PLUS EFFICACEMENT**, pour réduire les inégalités de santé ou a minima, ne pas les aggraver »



La protection de la personne en situation de vulnérabilité comme préoccupation éthique

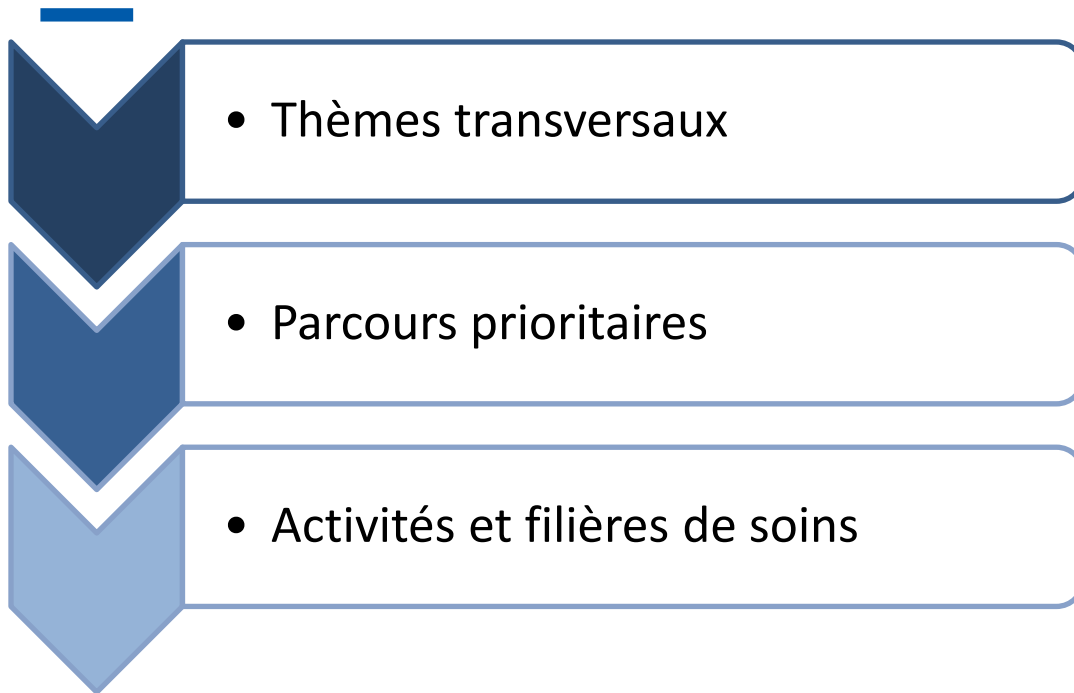


Prendre en compte la question des inégalités sociales et territoriales dans chacune de nos actions



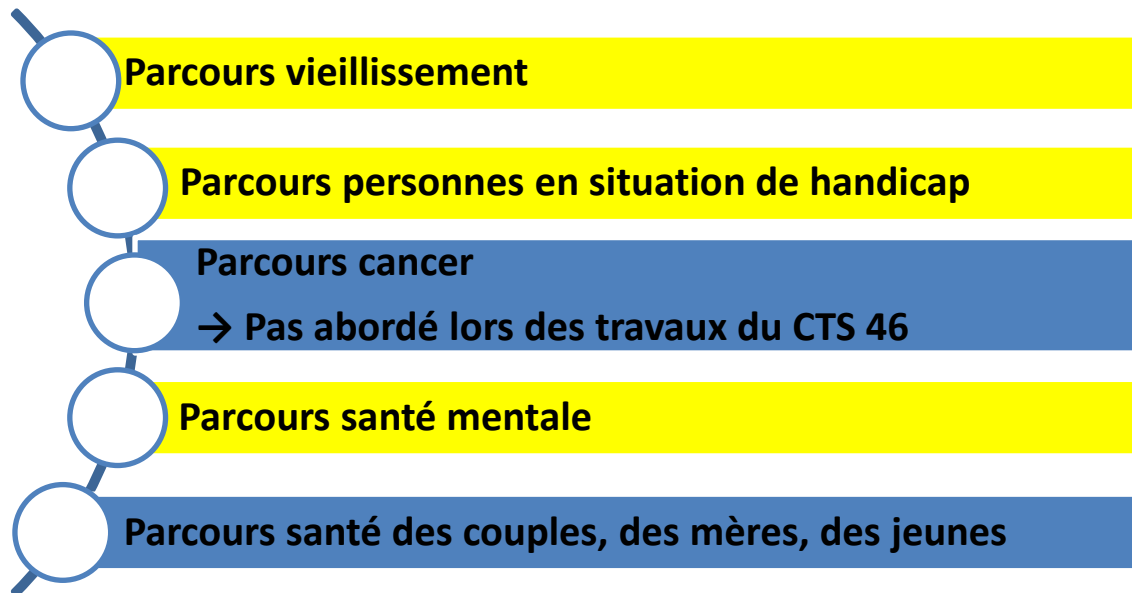
Une approche renouvelée du rôle des soins primaires et de la prévention

Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé



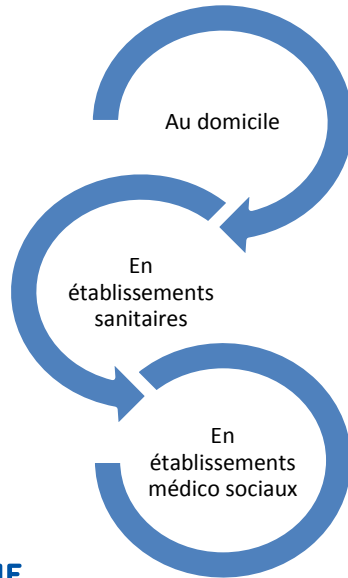
Une vision d'ensemble du Schéma Régional de Santé

Les parcours prioritaires



Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours vieillissement



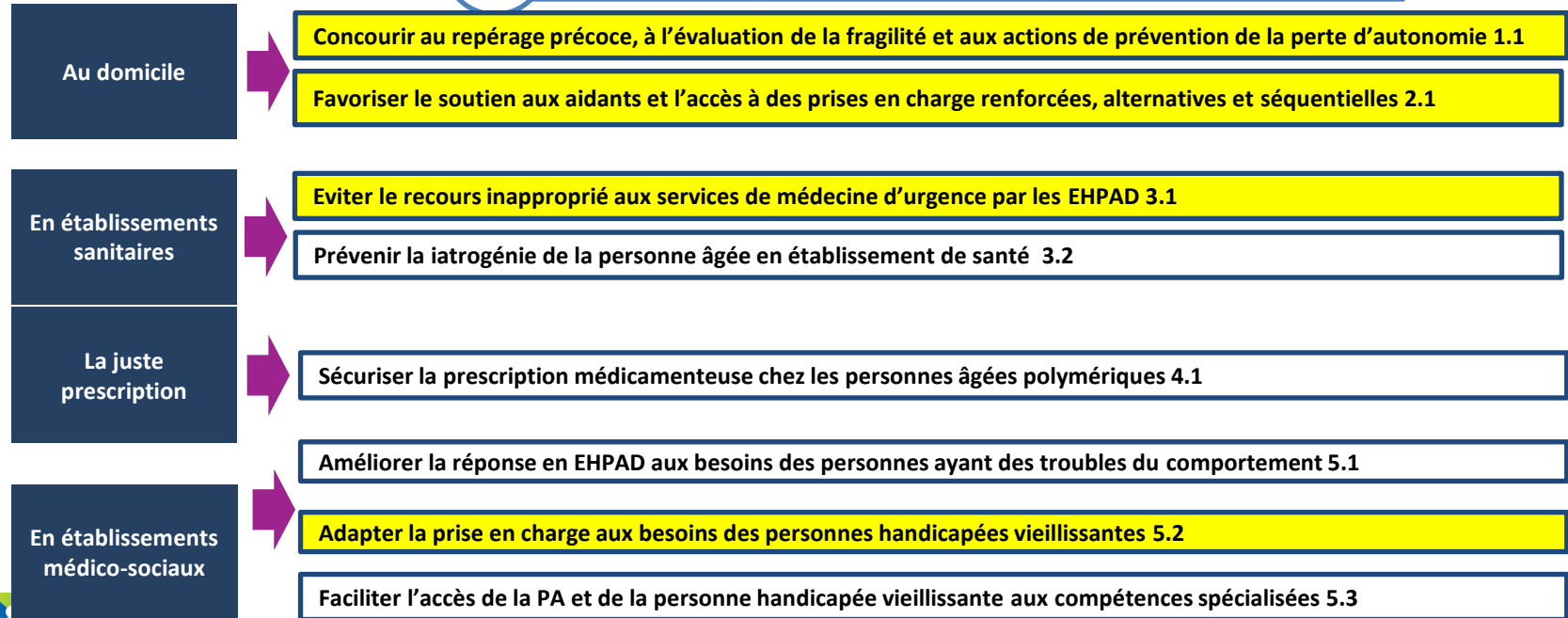
Intervenir en amont dès le domicile pour retarder l'entrée en institution ou proposer des modalités plus progressives

Améliorer les conditions d'admission et de séjour

Favoriser une réponse plus adaptée aux besoins des personnes présentant des troubles du comportement et des personnes handicapées vieillissantes

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

Parcours vieillissement



Fiche 1.1 : Concourir au repérage précoce, à l'évaluation de la fragilité et aux actions de prévention de la perte d'autonomie.

Programme de prévention de la CFPPA pour ajuster les actions, en concertation, en tenant compte et en respectant la place de chacun des acteurs de cette prévention, au plus près des réalités territoriales

1 CFPPA réunissant une dizaine d'acteurs, 30 réponses à l'AAP en 2018

- Utiliser le levier des CPOM SSIAD: 16 SSIAD qui maillent tout le territoire pour 602 places
- 2 MAIA à conforter

Fiche 2.1 : Favoriser le maintien à domicile de la personne âgée par le soutien aux aidants et l'accès à des prises en charge renforcée, alternatives et séquentielles.

- 1 appel à candidature pour une 2^{ème} PFR dans le lot, adossée à 1 accueil de jour, et 1 CDC rénové pour l'étendre aux maladies neuro dégénératives Parkinson et sclérose en plaque.

- Favoriser toute forme alternative et qui répond aux besoins du territoires et au parcours de la personne: accueil en urgence en Ehpad, accueil temporaire...

- SSIAD renforcé (psychologue)

DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS

Fiche 3.1 : Éviter le recours inapproprié aux services de médecine par les EHPAD.

→ Appel à Projet 2018 et mise en œuvre 2019

- 19,4% des passages aux urgences concernent les PA en 2017, le taux d'hospitalisation est de 59% pour une durée moyenne de séjour de 4h; 1/3 des admissions pourrait être évitée.
- 1 appel à candidature attendu en 2018 pour la création d'un poste d'IDE mobile et mutualisé sur plusieurs Ehpads de proximité.
- 2 projets lotois en cours de construction: sur le bassin de Cahors 1 projet de coopération renforcé Ehpads, HAD, urgences et sur le bassin de Gourdon 1 projet d'infirmier(e) de nuit).
- Programme PÂSTEL développé dans le Lot

Fiche 5.2 : Adapter la prise en charge en établissements médico-sociaux aux besoins des personnes handicapées vieillissantes.

- Sur la base de l'évaluation de l'expérimentation dans chaque département d'ex LR, de la création de structures de 10 à 15 places d'Ehpads dédiées au handicap par transformation de places existantes: engager une réflexion concernant l'évolution de l'accueil des PHV dans les ESMS (exemple: ²PH venant du domicile).
- 1 appel à candidature potentiel .

Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours personnes en situation de handicap

Le diagnostic

Améliorer la précocité du diagnostic et l'accompagnement de la personne en situation de handicap et de sa famille

L'inclusion

Favoriser l'inclusion et l'accès aux soins somatiques

La prise en charge

Promouvoir des dispositifs d'accompagnements coordonnés aux étapes charnières du parcours de vie

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

Parcours personnes en situation de handicap

Le diagnostic

Améliorer le repérage et la prise en charge précoce des enfants et adolescents dans les CAMSP, CMPP et CMP 1.1

Poursuivre le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sur l'ensemble du territoire 1.2

Développer des programmes d'accompagnement destinés aux familles et aux aidants 1.3

Accès aux soins

Déployer des dispositifs et des outils facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap 2.1

Développer les dispositifs de scolarisation et d'enseignement 3.1

L'inclusion

Promouvoir l'habitat inclusif 3.2

Mettre en œuvre le dispositif d'emploi accompagné 3.3

L'accompagnement

Créer et identifier des structures de répit 4.1

Faciliter les échanges entre les familles et les professionnels dans le parcours de vie des PH 4.2

DANS LE LOT : QUELLES DYNAMIQUES / QUELS PROJETS ?

Fiche 1.2 : Poursuivre le développement des pôles de compétences et de prestations externalisées (PCPE) sur l'ensemble des territoires (p183)

- Il vise à compléter l'offre médico-sociale en proposant des compétences d'intervenants exerçant au sein du pôle (salarié ou en libéral) sur des prestations qui restent à charge des familles ou des aidants.
- Appel à candidature imminent pour le Lot- Bonne synergie des partenaires sur ce projet.

Fiche 2.1 : Déployer des dispositifs et des outils facilitant l'accès aux soins des personnes en situation de handicap (p187)

Consultations dédiées: permettre l'accès aux soins courants somatiques aux personnes en situation de handicap pour lesquelles l'offre de droit commun est difficilement mobilisable

Ouverture en mars 2018 de la consultation dédiée buccodentaire au CH de Cahors.

Fiche 3.1 : Développer les dispositifs de scolarisation et d'enseignement (p189)

- Poursuivre l'externalisation des unités d'enseignement localisées dans les ESMS pour enfants en situation de handicap en milieu scolaire ordinaire: 3 UE dans le lot dont 1 (collège MASBOU) pour l'ITEP et 2 pour l'IME Château de Blazac (collèges PLE et Prayssac).
- Conforter l'UEM pour les enfants porteurs de TSA à Catus, adossée au Sessad Access 46.
- 128 places de SESSAD (services d'éducation spéciale et de soins à domicile : intervention sur les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant): flexibilité et ajustement des accompagnements.

Fiche 4.1 : Créer et identifier des structures de répit (p193)

- Améliorer la lisibilité et place de la Maison d'Accueil Temporaire dans le Lot : 4 places enfants et 4 places adultes.
- Les CPOM devraient permettre aux établissements de faire évoluer leur offre de service afin de trouver des solutions de répit en proximité (hébergement temporaire et accueil de jour): besoins repérés pour le Lot (motion CTS plénière de novembre 2017).

Le Schéma Régional de Santé : Les enjeux des parcours prioritaires

Parcours santé mentale

Le diagnostic

Améliorer le diagnostic précoce et renforcer la prise en charge des troubles psychiatriques chez les enfants et adolescents

La coordination

Renforcer l'action conjointe des professionnels autour du patient par l'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale.
Favoriser l'accès de l'usager aux dispositifs innovants en santé mentale

L'adaptation
des prises en
charge

Renforcer la prise en charge psychiatrique des personnes détenues

Le Schéma Régional de Santé : Les projets structurants associés

Parcours santé mentale

Le diagnostic précoce

Etendre les dispositifs de soutien aux aidants et à la parentalité 1.1

Etendre les équipes mobiles adolescents complexes 1.2

Optimiser l'écoute et l'accueil des jeunes 1.3

L'intégration des services d'aide et de soins en santé mentale

Accentuer la collaboration entre les médecins généralistes et les équipes spécialisées de la psychiatrie 2.1

L'innovation

Promouvoir la réhabilitation psycho sociale 3.1

Renforcer la prise en charge psychiatrique des détenus

Etablir des règles de bonnes pratiques d'isolement et de contention 4.1

Renforcer le dépistage des facteurs de risques psychiatriques de radicalisation 4.2

Et en transversal :

Une approche volontariste de l'Agence concernant l'évolution de la relation soignant – soigné à travers:

- accompagner la personne pour lui permettre d'être actrice de sa santé
- les droits et parole de l'utilisateur